

Service Enfance Jeunesse

Projet pédagogique 2021/2022



Directeur : Pierre BLANCHET

FONCTIONNEMENT DES MERCREDIS ET PETITES VACANCES

Ouverture de l'accueil.

La Maison de l'Enfance propose aux enfants de la commune de Miniac Morvan ainsi qu'aux enfants extérieurs un accueil de loisirs les mercredis et petites vacances.

Les mercredis, l'ALSH est ouvert de 7h00 à 17h00, garderies de 7h00 à 9h00 et de 17h à 19h. Les petites vacances, l'ALSH ouvre tous les jours de 7h00 à 17h, garderies de 7h00 à 9h et de 17h à 19h.

L'Équipe d'animation.

L'équipe est composée d'animateurs communaux permanents sur la structure, ainsi que d'animateurs saisonniers (BAFA , stagiaires, non diplômés).

Les objectifs pédagogiques

Durant ces séjours, l'équipe d'animation mettra tout en œuvre afin de permettre à chaque jeune de profiter au maximum de ses vacances.

Pour cela, l'équipe travaillera conformément au projet éducatif de la commune de Miniac Morvan et à ses fondements, en mettant en œuvre le projet pédagogique suivant :

Garantir un climat serein et sécurisant.

Pour que le séjour se passe dans les meilleures dispositions possibles, il semble nécessaire que chaque participant se sente à l'aise dans le collectif. Cela passe par une connaissance des règles essentielles de sécurité par l'équipe d'animation. Cela permettant à chaque jeune de trouver sa place, en toute sécurité physique, morale et affective dans un climat de confiance. L'équipe s'efforcera de développer la notion de respect de l'autre par le refus de la violence (physique, verbale, et de l'exclusion...)

Permettre aux enfants d'être acteurs de leur séjour.

Le centre sera mis en place pour les enfants et par eux quand cela sera possible, un grand choix d'activités leur sera proposé afin de répondre aux mieux à leurs envies. De même, des activités sollicitées par les enfants (activités prévues ou non) seront intégrées au déroulement de l'accueil de loisirs. Les enfants seront consultés tout au long du séjour sur ce qu'ils attendent de ces vacances et l'équipe d'animation tentera de répondre au mieux à cela.

Avoir un fonctionnement adapté, ainsi que des activités en lien avec l'âge des participants.

Le centre sera divisé en 2 pôles (maternel et primaire) afin de garantir à chaque enfant le respect des besoins spécifiques à son âge.

Les animateurs se voient attribuer la responsabilité d'une des 2 tranches d'âge et cela avec l'objectif de mieux cerner tout au long du séjour les besoins des enfants et d'y répondre au plus juste.

Les activités proposées prendront en compte l'âge des participants et sauront être aménagées, construites et amenées afin d'être en phase avec l'âge des enfants pour lesquels elles seront mises en place.

Favoriser la découverte d'activités et la pluridisciplinarité.

Les activités ne sauraient être totalement identiques tout au long de l'année. Le fait d'être en relation avec les enfants durant toute l'année scolaire, devra permettre la mise en place d'activités nouvelles et originales. Les activités ne sauraient également pas se dérouler uniquement au sein de la Maison de l'Enfance, mais bien au contraire se dérouler en extérieur. Des thèmes spécifiques pourront être mis en place dans la perspective de pouvoir réinventer des activités et créer un programme plus diversifié, complet et cohérent dans sa globalité.

Permettre aux familles d'interagir avec le centre de loisirs.

Un soin particulier sera fait lors des temps d'accueils du matin et du soir, afin de prendre le temps de discuter avec les familles : présentation de la journée, retour sur les activités proposées, récapitulatif de la journée de l'enfant, échange sur les attentes des parents... Les parents seront également invités à rentrer dans le centre et les différentes salles pour appréhender ce lieu de vie.

L'équipe d'animation, responsable du groupe jeune, garantira avant tout la sécurité affective, morale et physique des jeunes en respectant le projet éducatif de la commune de Miniac Morvan ainsi que le projet pédagogique de la structure.

Fonctionnement général

Nous présenterons ici les diverses organisations qui seront mises en œuvre durant le séjour afin d'optimiser son déroulement.

Accueils.

Les temps d'accueil sont des moments importants et à ne pas négliger. A chaque temps d'accueil, un membre de l'équipe sera présent. L'accueil doit permettre de faire connaître le centre et son déroulement aux familles, un point sur la journée leur sera fait et lorsque cela possible : un point ou retour sur la journée spécifique à leur enfant leur sera fait.

Un cahier de liaison sera donc mis en place au niveau de l'accueil afin de pouvoir y inscrire toutes informations qui sembleraient nécessaires à relater aux familles, ainsi que les informations issues des parents afin d'être diffusées aux animateurs.

Le planning de travail prévoira quant à lui une présence effective d'animateurs lors de ces temps de liaison.

Parfois les accueils pourront être agrémentés du partage d'une activité, d'un goûter... en direction des parents et de leurs enfants.

La disponibilité de l'équipe pédagogique sera complète lors des accueils afin de répondre aux questions, interrogations des familles.

Les activités

Le programme d'activités qui se décomposera en 2 pôles : un pour les maternels, un pour les primaires devra être complet et diversifié. Il mettra en scène des thématiques particulières chaque semaine.

Par jour :

Proposer le matin et l'après-midi plusieurs activités différentes (manuelles, artistiques, sportives, extérieures...) afin de créer un éventail d'activités correspondant aux besoins et demandes de chacun.

Si des grands jeux sont organisés pour le groupe entier voir en intégrant maternel et primaire : ceux-ci devront être réfléchis en amont afin de pouvoir se dérouler correctement avec un grand groupe d'enfants.

Le temps d'activité devra comprendre le rangement et le nettoyage des lieux et du matériel par les animateurs et les enfants. La mise en place quant à elle, est la charge de l'animateur et nécessitera donc une préparation préalable.

Des sorties, prestations, pourront être mis en place si leur déroulement rentre en cohérence avec le fonctionnement global du centre et avec les thématiques.

Les temps calmes et temps de repos

Le temps calme doit permettre aux enfants de récupérer de la fatigue accumulée durant l'année scolaire. Il se déroule en divisant l'effectif en petits groupes, répartis dans des lieux spécialement aménagés (bibliothèque, jeux calmes, ...) sous la surveillance d'un animateur.

Le temps de repos prévu pour les plus jeunes se déroule quant à lui dans la salle de sieste spécialement aménagée. Le repos se déroule de 13H30 jusqu'à 15h00 maximum, le réveil se fait de façon échelonnée afin de respecter le sommeil et la récupération de chaque enfant. Un animateur est constamment présent : garant d'un bon déroulement.

Les temps libres

Avant et après les activités, les temps libres viennent compléter et temporiser les temps d'activités. Durant ceux-ci, les enfants peuvent profiter de l'espace extérieur par des activités nombreuses (jeux de ballons, marelles, ...) mais aussi de l'espace de vie intérieur (petites voitures, dessins, ...) sans être un temps d'activité programmé et préparé par l'équipe d'animation, les temps libres se doivent de se dérouler avec la présence et la participation des adultes.

Règles de vie

Des règles de vie seront mises en place au sein de la structure, afin que chacun puisse comprendre le fonctionnement du centre, les interdits, les possibilités, et les façons d'interagir les uns avec les autres.

Nous établirons deux formes de règles :

- les non-négociables :
 - Ce qui concerne la législation, le respect de la loi.
 - Le refus de la violence sous toutes ses formes (physique, morale, verbale...).
 - Le respect, l'acceptation des différences de chacun.
 - Les règles de sécurité.
- les négociables :
 - Elles seront établies avec les enfants.
 - Elles concernent la vie du centre, la vie en collectivité.
 - Elles sont modulables, en fonction des problèmes rencontrés et résolus.

Les sanctions doivent être proportionnées à l'acte et en rapport avec lui. Il faut essayer de faire comprendre pourquoi la règle a été transgressée. Toute sanction doit pouvoir être expliquée.

Aucune sanction corporelle, ni sanction humiliante ne sera acceptée (privation, corvées...)

L'aménagement de l'espace

Le centre se déroulera au sein de la Maison de l'Enfance qui héberge à l'année l'accueil de loisirs municipal. Ce cadre est donc tout à fait étudié pour l'accueil des enfants, bien qu'une re-disposition des salles sera étudiée.

Une journée type

Les horaires présentés correspondent à une journée « traditionnelle », ce planning de journée peut bien évidemment être modifié selon les activités proposées et selon les besoins.

Ce planning reste cependant la base de travail à prendre en compte pour l'établissement des activités et de la vie du groupe.

HORAIRES DES VACANCES SCOLAIRES	
<u>7H00-9h00</u>	<u>Accueil des enfants et des parents</u>
9H00-9H30	Rassemblement, présentation des activités, discussions
9H30-11H45	Activités
<i>11H45-12h00</i>	<i>Rangements</i>
11h45-12H00	Temps libre
12h00-13h00	REPAS
13H00-13h30 13h30-14h00 13h30-15h45 (pour sieste)	<i>Accueil des familles Temps calme ou repos pour les plus jeunes + Arrivée échelonnée</i>
14H00-14H15	<i>Rassemblement, présentation des activités</i>
14H00-15h45	Activités
16H00-16h30	Temps calme, Goûter
16h30-17h00	Temps libre, accueil parents départ échelonné
<u>17H00-19h00</u>	<u>Garderie, accueil parents, rangements</u>

HORAIRES DES MERCREDIS

<u>7H00-9h00</u>	<u>Accueil des enfants et des parents</u>
9H00-9H30	Rassemblement, présentation des activités, discussions
9H30-11H30	Activités
<i>11H30-11h45</i>	<i>Rangements</i>
11h45-12H00	Temps libre
12h00-12h15	REPAS
13H30-14H15 13h30-15h45 (pour sieste)	<i>Temps calme ou repos pour les plus jeunes</i> + Arrivée échelonnée
14H15-14H30	<i>Rassemblement, présentation des activités</i>
14H30-16H00	Activités
16H00-16h30	Temps calme, Goûter
16h30-17h00	Temps libre, accueil parents départ échelonné
<u>17H00-19h00</u>	<u>Garderie, accueil parents,</u> <u>rangements</u>

Fonctions au sein de l'équipe adulte

Directeur

Ces fonctions sont :

- de veiller à l'application du présent projet.
- de garantir le respect des normes d'hygiène et de sécurité.
- de coordonner le fonctionnement général du centre.
- d'assurer la gestion financière, matérielle et administrative.
- de remplir un rôle formateur auprès de l'équipe.
- d'assurer le suivi et la validation des animateurs stagiaires.
- d'assurer les relations avec les parents.
- d'assurer les relations avec les partenaires.

Animateurs

Leurs fonctions sont :

- de mettre en œuvre le projet pédagogique.
- de participer à l'élaboration du planning d'activités et d'en être garant.
- d'animer les différents moments de la journée.
- d'assurer la vie quotidienne.
- de participer à tous les moments de réunions, de préparation et de rangement.
- d'assurer le respect des lieux et du matériel.

Agents de service et personnels de restauration

Leurs fonctions sont :

- d'assurer l'hygiène des locaux et donc d'assurer la sécurité des enfants.
- d'assurer l'élaboration des menus avec le directeur ainsi que la réalisation des repas.
- de veiller aux respects des règles HACCP et à leurs mises en application.
- de veiller à la mise en conformité et en sécurité des locaux.
- de signaler tout dysfonctionnement matériel.

Organisation quotidienne du travail en équipe

Une réunion hebdomadaire a lieu un mardi sur deux de l'année de 9h à 11h.

L'objectif de ces réunions sera :

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique.
- De préparer les activités.
- De mettre en place des projets.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.
- De préparer les programmes.

Le directeur de la Maison de l'Enfance et les animateurs y seront présents.